



Aux organisateurs et organisatrices de  
manifestations sportives soumises à  
autorisation de l'OCN

## Manifestations sportives 2025

Madame, Monsieur,

Afin de nous permettre d'établir le calendrier des manifestations sportives 2025 et de coordonner les dates des différentes épreuves, nous vous prions de nous retourner le formulaire complété jusqu'au 13 janvier 2025.

La « Demande d'autorisation » devra nous être retournée au plus tard **deux mois avant la course**, accompagnée des documents listés au point 6. Le formulaire de « [Demande d'autorisation](#) » ainsi que l'« [Aide-mémoire pour l'organisation de manifestations sportives](#) » sur notre site internet [www.ocn.ch](http://www.ocn.ch).

En nous tenant à votre disposition pour toute information complémentaire, nous vous présentons, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

OFFICE DE LA CIRCULATION  
ET DE LA NAVIGATION

### À compléter

Nom de la manifestation : \_\_\_\_\_  
Genre d'épreuve : \_\_\_\_\_  
(pédestre, vélo, motocross, etc.)  
Lieu : \_\_\_\_\_ Date et horaire : \_\_\_\_\_  
Club organisateur : \_\_\_\_\_  
Pers. responsable : \_\_\_\_\_  
Rue et n° : \_\_\_\_\_  
NPA et localité : \_\_\_\_\_  
Tél. : \_\_\_\_\_ E-mail : \_\_\_\_\_  
Date : \_\_\_\_\_

À retourner à l'OCN, par e-mail ([office@ocn.ch](mailto:office@ocn.ch)) ou par courrier (OCN, Secrétariat de direction, Route de Tavel 10, 1700 Fribourg), jusqu'au **13 janvier 2025**.